



Cour de France.fr / Art et culture / Littérature et philosophie / Etudes modernes / La charge de bibliothécaire du roi aux XVIIe et XVIIIe siècles

Jérôme Delatour, Thierry Sarmant

La charge de bibliothécaire du roi aux XVIIe et XVIIIe siècles

Article. Source : Bibliothèque de l'Ecole des chartes

Delatour, Jérôme / Sarmant, Thierry, La charge de bibliothécaire du roi aux XVIIe et XVIIIe siècles, dans Bibliothèque de l'Ecole des chartes, année 1994, vol. 152, n° 152-2, pp. 465-502.

Extrait de l'article

« Mon cousin, voilà une belle occasion d'apprendre à lire ! » C'est par cette apostrophe que le comte d'Argenson aurait accueilli Armand-Jérôme Bignon, venu recevoir ses provisions de bibliothécaire du roi. La boutade est sans doute apocryphe, mais caractérise bien la réputation qui, après coup, s'est attachée à la charge de bibliothécaire, en fait importante et prestigieuse. Elle participe des légendes et des inexactitudes qui ont entaché l'histoire de la Bibliothèque du roi au siècle dernier. Les ouvrages des XVIIIe et XIXe siècles consacrés à ce sujet sont souvent remplis d'erreurs. Leurs auteurs se recopiaient et leurs fautes passèrent d'un livre à l'autre, amplifiées parfois, jusque dans les travaux scientifiques contemporains.

Un livre récent de Simone Balayé et d'autres études ont fondé l'histoire de la Bibliothèque sur des bases plus sûres, grâce à la confrontation de nombreuses sources manuscrites et imprimées. Il n'est pas inutile cependant de revenir sur ce qui concerne le bibliothécaire du roi, car ce sujet est de ceux que les anciens historiographes maltraitèrent le plus, multipliant les anecdotes peu flatteuses, du type de celle que l'on a placée en exergue, les erreurs de date, de personnes, les titulatures fantaisistes, etc.

[Lire la suite \(Persée\)](#)